



DECLARATION LIMINAIRE SNEP-FSU
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'UNSS PAS DE CALAIS
05 novembre 2019

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,
Madame la Directrice Académique adjointe,
Monsieur le Directeur Départemental de l'UNSS,
Mesdames, Messieurs,

Comme la Fonction Publique dans son ensemble, le secteur de l'éducation subit de plein fouet de nouvelles orientations et des réformes menées tambour battant : jour de carence, gel du point d'indice, modification du statut des fonctionnaires, fermetures de postes, projet de réforme des retraites, etc. et spécifiquement pour l'éducation et l'EPS : après le DNB, les réformes lycée et leurs nouveaux programmes EPS sans référentiels nationaux pour les examens, l'abaissement des horaires en LP, etc.

Bien que les instances consultatives (comité technique ministériel, conseil supérieur de l'éducation) rejettent ces réformes, que les collègues, mais également des fédérations de parents, se mobilisent depuis des mois dans les CA d'établissement, dans des initiatives publiques (grèves, communiqués de presse, manifestations, interpellations auprès des députés et sénateurs...), le MEN poursuit sans relâche son projet « bulldozer » de transformation sans prêter la moindre attention aux avis de celles et ceux qui devront le mettre en œuvre ou encore à celui des parents.

Dans la volonté de bâtir une « école de la confiance », que signifie cette confiance au sein du sport scolaire ?

- La subvention du MEN reste la même alors que nous avons toujours plus de licencié-es, plus de rencontres et manifestations UNSS à organiser. La solution apportée par le MEN se trouve du côté des familles et des AS qui devront mettre la main à la poche avec +10% pour le contrat licences dont l'effet se poursuit cette année.
- Des DHG parfois en baisse, des suppressions de postes (13 dans notre académie) ce qui est autant de forfaits AS retirés.
- Alors que les mercredis après-midis sont déjà réquisitionnés en lycées et LP pour placer des cours (aucun chiffre annoncé pour 2017-2018 Ceux de 2016- 2017 étaient déjà alarmants avec des cours pour 30% des lycées et 42% des LP), l'actuelle réforme des lycées augmente l'amplitude horaire des cours...Les mercredis après-midis sont davantage menacés en cette nouvelle année scolaire.

Cette vision libérale de l'École portée par le gouvernement n'est pas sans conséquence sur l'EPS et le sport scolaire, ce que continuera de dénoncer le SNEP-FSU.

En cette période de renouvellement des instances UNSS, le SNEP-FSU veillera au bon déroulement des élections et restera vigilant sur la validation des listes. A ce titre, le SNEP-FSU demande à en être destinataire automatiquement et avant leur envoi à toutes les AS du département.

Par ailleurs, que pense Monsieur le Directeur Académique sur la présence d'un logo syndical sur la profession de foi de la liste « sport scolaire, tous acteurs » alors même que des élèves sont amenés à voter ? Où est le devoir de réserve ?

Enfin, le SNEP-FSU remercie le Directeur Départemental de l'UNSS et ses services pour l'envoi de l'ensemble des documents de travail pour ce CDUNSS. Nous saluons la présence de Monsieur le Directeur Académique.

Ce nouveau Conseil Départemental de l'UNSS reste pour le SNEP-FSU l'occasion :

- D'apporter toute son expertise dans la construction du Plan Départemental de Développement du Sport Scolaire,
- De contribuer de par son analyse, à l'écriture et à l'amélioration de tous les projets dont est porteur l'UNSS du Pas-De-Calais.

Nous vous remercions de votre attention.

LABUSSIÈRE Edmond
Pour le SNEP-FSU 62